

Image not found or type unknown



les droits d'une veuve d'un ancien immigré algérien en france

Par **Meryam**, le **01/06/2011** à **14:01**

Bonjour,
Mon père a travaillé pendant plus de 30 ans en france , il est décédé il ya 5 ans en algérie (lors de son congé annuel)
Ma mère âgée de 65ans perçoit une pension de réversion minable (moins de 400 euro par mois sachant qu'elle prend en charge 5 enfants
J'aimerais savoir comment faire et quelle est la procédure a suivre pour lui faire valoir ses droits (sa retraite a elle , augmenter le montant de sa pension de réversion etc)
On est très mal renseignées ; Est ce que c'est possible de nous guider sur ce qu'on doit faire , quels seraient ses droits et comment faire pour les faire valoir
Merci à vous, Hâte de vous lire